



# La Ferté Alais

## Numéro spécial TRAVAUX



Il ne suffit pas de parler d'un projet, de le penser ou de le dessiner pour qu'il aboutisse. Il doit faire l'objet de nombreuses démarches administratives et de recherches de financement, mais également être précédé d'études approfondies et adaptées, avant qu'il ne voit le jour. Ce qui explique, parfois, le décalage dans le temps pour sa réalisation.

Afin de vous tenir informés de l'avancée de nos différents dossiers, nous avons décidé avec mon équipe de vous présenter, dans ce numéro « spécial gros travaux », ceux qui ont été réalisés, ceux en cours et ceux à venir.

Parce que nous souhaitons être transparents avec l'argent public, vos deniers, nous vous précisons le coût de chacune des opérations et l'économie réalisée pour certaines d'entre elles.

Nous voulons trouver le meilleur financement possible à nos projets, revoir les tarifs initialement proposés à la baisse pour des prestations équivalentes. Cela prend du temps. C'est pourquoi certains projets ont pris un peu de retard.

Si nos exigences sont toujours plus grandes, notre budget, lui, diminue mécaniquement chaque année. De plus, l'impact de la suppression progressive de la taxe d'habitation se ressentira d'ici 3 ans, si l'Etat ne compense pas cette perte sèche. Nous devons l'anticiper.

*(Les documents qui suivent ont été présentés en réunion publique le 12 Octobre 2018)*

---

### Travaux réalisés en 2018 :

#### ◇ **Réhabilitation totale du logement du gardien du complexe sportif :**

De la toiture à la peinture intérieure, en passant par l'électricité, le logement a été remis en état pour accueillir le nouveau gardien du site, arrivé le 26 juillet dernier. (Coût de l'opération 20 000€).

Le complexe est de nouveau sous surveillance humaine pour le confort et la sécurité des usagers et un plus grand respect des lieux par tous.



◇ **Réhabilitation du terrain d'honneur du stade Carnot :**

Le terrain était devenu dangereux pour la pratique du foot. De nombreux trous s'étaient formés au fil des années et l'irrigation du sol était devenue difficile. Certes, il a fallu le fermer pendant de longs mois, mais pour un résultat apprécié aujourd'hui par les membres du club de foot.

Les études et recherches des services et élus ont porté leurs fruits. La commune a économisé sur ce dossier près de 60 000€. (Coût de l'opération au final 20 000€)

Dès que la météo sera propice à l'engazonnement, le terrain du Tertre sera repris et l'éclairage rétabli. (Coût de l'opération 12 000€)



Prochainement, les tribunes seront sécurisées et de nouveau accessibles au public lors des matchs. (Coût 16 000€)

◇ **Enrobé devant la Ferme pédagogique :**

Le passage régulier des voitures et des cars a largement contribué à la dégradation récurrente de l'entrée de la Ferme. Les interventions annuelles des services techniques n'étaient plus suffisantes. Il a fallu planifier la pose d'un enrobé après décaissement de la grave. (Coût de l'opération 17 000€).

Un courrier a été adressé au Département demandant la réfection du parking lui appartenant.



◇ **Réfection du sol du square de la Mairie :**

Afin de sécuriser l'espace dédié aux jeunes enfants, et répondre aux nouvelles normes, un surfacage s'imposait.

Un nouveau jeu à ressort a également été posé pour le plus grand plaisir des jeunes enfants. (Coût global de l'opération 20 000€).



◇ **Mise en place d'horaires d'ouverture du Parc René Léger :**



Lors de la création du city parc en 2013, les élus avaient souhaité l'ouverture du site 24/24h, 7/7j. Le résultat n'a pas été probant. Ce parc, qui se voulait être un lieu convivial, est vite devenu un dépotoir pour des personnes non respectueuses des biens publics, et mal intentionnées. Il était impératif de remédier à ce problème pour permettre aux Fertois et autres promeneurs de profiter en journée de cet espace en centre-ville. Un portail et un grillage ont été installés à l'arrière du site en plus du portail d'origine situé sur le devant. Il est ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 17h30 sur la période hivernale. (Coût de l'opération 5 300€)

◇ **Reprise de l'enrobé sur l'ensemble de la commune :**

Les fortes variations de température, les intempéries, le passage intensif des véhicules et notamment des poids lourds fragilisent l'enrobé de nos rues. Si, par le passé, nous faisons des interventions au fil de l'année pour combler les nids de poule, il a été décidé cette année de faire, avant l'hiver, une opération globale sur toute la commune. Plusieurs techniques ont été employées suivant l'étendue à reprendre et l'état de l'enrobé.



◇ **Modification du P.L.U :**

Les lois SRU (Solidarité et au Renouvellement Urbain) et ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) nous imposent quelques modifications. L'ancien PLU, trop contraignant, rendait irréalisables certains projets immobiliers.

Nous avons, de plus, souhaité renforcer la protection de quelques espaces boisés de la commune qui permettent naturellement la retenue des terrains sablonneux et instables.

Les modifications vous seront présentées dans le cadre d'une enquête publique. Vous pourrez venir consulter le dossier en mairie et faire part de vos éventuelles observations au commissaire enquêteur, nommé par le Tribunal Administratif.

**L'enquête publique se déroulera du 1<sup>er</sup> décembre au 2 janvier 2019.**

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie les :

Samedi 8 décembre de 8h30 à 12h, vendredi 14 décembre et mercredi 2 janvier de 13h30 à 17h30.

◇ **Nouvelle aire de jeux à l'école des Vieilles vignes :**

L'ancienne structure de jeux, installée depuis de nombreuses années, a largement rempli sa mission.

Il était temps de la changer. Après validation du choix par la directrice de l'école, nous avons pu lancer la commande.

Un cadeau, avant l'heure, mais très attendu par nos jeunes écoliers.



◇ **Toiture du gymnase :**

Il était important de poursuivre les travaux de réhabilitation du gymnase.

Durant les vacances de printemps, les peintures intérieures des vestiaires et la plomberie ont été refaites par les agents communaux.



La toiture présentait des failles importantes.

Après avoir étudié plusieurs possibilités avec des entreprises, la réfection totale de la toiture ne s'avérait pas nécessaire. Nous avons donc acté pour de la réparation pérenne.

*(Coût de l'opération 23 000€ au lieu de 80 000€ initialement prévu).*

Là encore, nous avons économisé plusieurs dizaines de milliers d'euros.

◇ **Maison Pour Tous :** (Accueil périscolaire du secteur des Vieilles Vignes) :

Après le changement des ouvrants, c'est au tour des peintures de faire peau neuve.

Prochaine étape, la toiture.

Nous espérons avoir une bonne surprise sur le devis, avec une économie sensible, comme pour la toiture du gymnase dont le coût a pu être réduit de façon significative .



◇ **Achat d'un Vorax :**

Parallèlement à ces travaux, la commune a investi dans un véhicule électrique type Vorax. Il s'agit d'un aspirateur qui avalera mégots de cigarettes, canettes, papiers gras, déjections canines entre autres. *(Coût 17 000€)*

Il tentera de pallier au manque de civisme de trop nombreuses personnes.



## Travaux en cours de réalisation :

### ◇ Aménagement de la Sablière - Parking paysager :

Les travaux, débutés mi-août, devraient se terminer fin novembre. L'opération est menée par la CCVE en lien avec la Municipalité.

Le parking a été réalisé en espaliers confortés de gabions de pierres naturelles, permettant de maîtriser l'écoulement des eaux pluviales.

Les zones de stationnement, pouvant accueillir 47 voitures et 2 cars, ont été couvertes de matériaux perméables (over-green). L'ensemble sera végétalisé avec des espèces d'essences locales qui respecteront les prescriptions des ENS (Espaces Naturels Sensibles).

La Sablière sera aménagée avec du mobilier ludique. Son ascension pourra se faire par un sentier offrant aux promeneurs des zones de pause avec bancs. De nouveaux luminaires, moins énergivores, permettront un meilleur éclairage de la sente piétonne G.Hautot.

*(Coût de l'opération pour la CCVE : 451 000€ dont 102 000€ financés par le Département, dans le cadre des ENS et 85 000€ par la commune).*



### ◇ Construction des Ateliers municipaux :

Partie rose : Vestiaires, salle de repos, salle de réunions.

Partie orangée : Zones de stockage et ateliers .

Le projet de construction a été revu à la baisse.

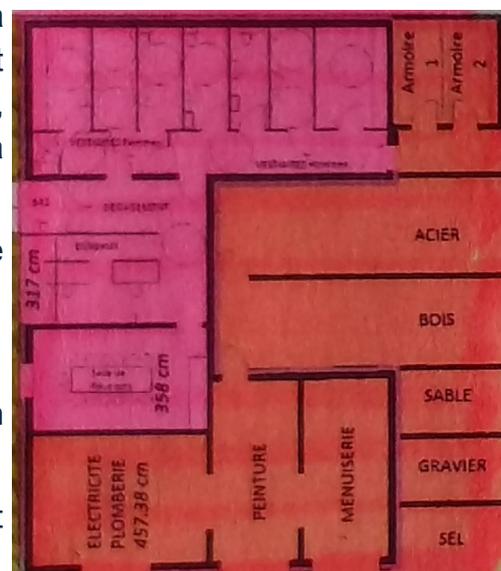
Seule la partie accueillant les agents techniques sera construite. La partie initialement destinée au stationnement des véhicules ne se fera pas. Celle-ci pourra, par la suite, faire l'objet d'un nouveau projet selon les finances de la commune.

Nous avons estimé qu'abriter les véhicules n'était pas une nécessité absolue.

Initialement, le projet portait sur 1 200 000€ TTC.

Les subventions attendues du Département et de la Région seront respectivement de 30% et 20% du coût des travaux.

Le coût actuel du projet, plus en adéquation avec le budget communal, est estimé à 632 400€.



### Ateliers municipaux (suite) :

Malgré les nombreux déboires vécus avec ce dossier, le chantier devrait être livré au 1er trimestre 2019. Les agents communaux seront enfin logés de façon décente, dans un site respectant les normes de sécurité et thermiques.



### ◇ Pôle Gare :

L'opération, portée financièrement par la CCVE, se fera en deux temps sur les années 2018-2019.

1 - Désamiantage des anciens bâtiments où étaient entreposés des silos à grains, puis démolition dernier trimestre 2018. (Coût 255 000€)

2 - Création d'une gare routière devant la gare SNCF permettant d'accueillir les bus de lignes régulières en toute sécurité.



- Création de quais accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

- Aménagement des parkings existants avec agrandissement du parc situé sur la commune de Baulne à la place des silos. (Coût 1 458 000€)

### ◇ Caméras vidéo-protection :



Il y a 2 ans, la CCVE a pris en charge, sur son territoire, la pose de caméras aux entrées de villes. Leur but est de permettre à la gendarmerie de pouvoir tracer un véhicule, d'une commune à l'autre, lors d'un cambriolage ou autre acte de malveillance.

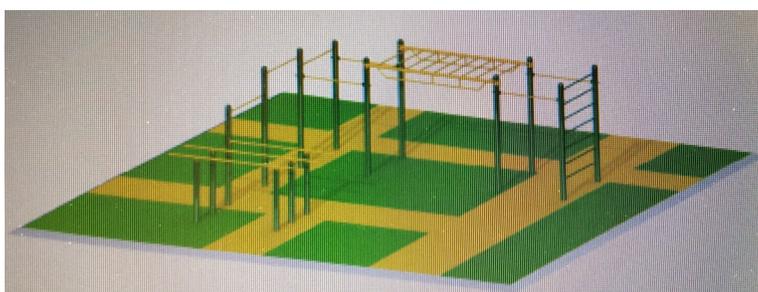
Le système des caméras étant efficace, nous avons décidé de doter notre commune de davantage de caméras pour protéger, dans un premier temps, l'environnement des enfants, les commerces mais aussi de lutter contre les dépôts sauvages, grâce à une aide financière de la Région.

Selon l'emplacement choisi, avec l'aide logistique de la gendarmerie, elles permettront de sécuriser certains secteurs de la ville, quelques bâtiments communaux (écoles, gymnase), le cimetière, la place du marché... (Coût 40 000€ dont 12 000€ financés par la Région)

## Travaux à venir en 2019 :

### ◇ Création d'une aire de sport de rue :

Afin d'offrir de nouvelles activités sportives, du type Body Xtreme, dans l'enceinte du complexe Victor Vilain, une structure et trois agrès seront installées au printemps.

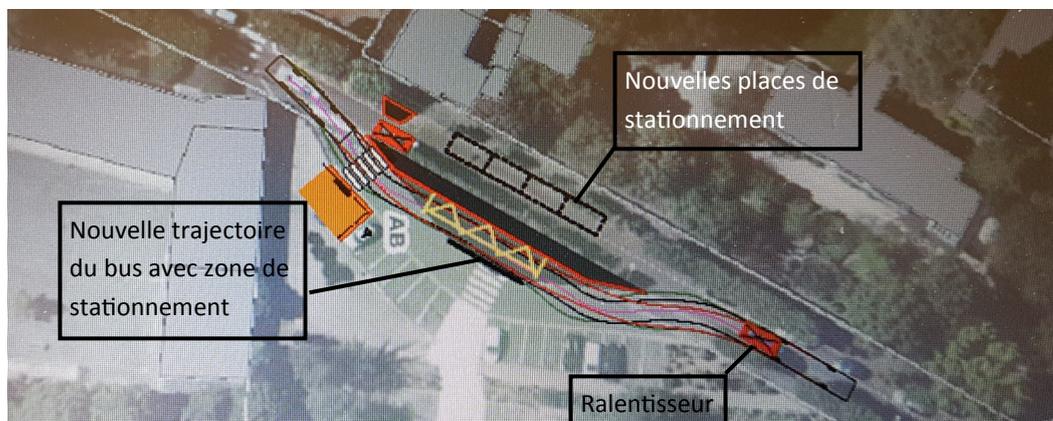


### ◇ Aménagement du Boulevard Angot :

Le boulevard Angot est un axe très roulant. Aussi, les abords de l'école Louis Moreau doivent être sécurisés et leur configuration repensée.

Si un projet, qui semblait tout ficelé, nous a été proposé, il n'était pas réalisable en l'état. Les prix présentés n'étaient qu'indicatifs. L'étude de sol, pourtant indispensable dans ce type de travaux de voirie, n'avait pas été prévue.

De plus, la loi des marchés publics impose des règles strictes. Il nous a fallu reprendre ce dossier dans sa quasi intégralité, d'où le retard dans les travaux. Ils devraient se réaliser l'été prochain afin de ne pas gêner la circulation et l'accès à l'école durant l'année. (Coût estimé 70 000€ dont 12 000€ minimum du Département).



Ci-dessus le plan des travaux à réaliser avec le déplacement de l'arrêt du bus scolaire. Actuellement situé sur le boulevard, il sera déplacé près du parking. Les enfants seront ainsi protégés lors des montées et descentes du bus. Un ralentisseur sera posé en amont pour ralentir la vitesse des véhicules.

◇ **Réhabilitation de la voirie du centre-ville :**

Si ce projet, inscrit dans notre Contrat Régional et de Territoire, a été validé en 2015 par l'Équipe municipale alors en place, nous sommes aujourd'hui amenés à revoir notre copie.

De nombreux points de sécurité posent problème, tout comme le budget adossé à ces travaux.

En 2015, le projet était chiffré à plus d'1 000 000€ HT. Ce devis était sans compter les études préalables relatives à la stabilité du sol (Etudes géotechniques) et les préconisations qui en découleront. Il ne prévoyait ni l'extension des réseaux d'assainissement, ni l'enfouissement des réseaux d'électricité, de gaz, et de téléphonie.

Or, nous savons que de nombreuses constructions du centre-ville ne sont pas reliées au réseau d'assainissement et qu'une instabilité du sol est due en partie aux souterrains.

Nous ne pouvons pas lancer de travaux avec de telles incertitudes qui pèsent sur la sécurité des personnes et des biens, et sur les finances de la ville.

Aussi, nous avons choisi de confier le projet à un maître d'œuvre qui prendra en compte tous ces paramètres dans son étude. (*durée approximative 1 an*).

Nous verrons l'utilité et la pertinence d'aménager une rue plutôt qu'une autre ; D'y mettre de luxueux pavés, comme dans le projet de 2015, ou de rendre nos rues accessibles aux piétons malgré l'étroitesse de notre voirie. De plus, il doit y avoir une homogénéité dans la configuration des différentes rues du centre-ville.

Pour ces motifs, les travaux ne pourront pas se réaliser en 2019 comme initialement prévu et nous vous prions de nous en excuser. Mais comme dit le proverbe : « Mieux vaut prévenir que guérir ». Que ferions-nous si nous étions amenés à creuser pour l'enfouissement ou la création de réseau et que nous nous retrouvions face à une cavité béante ?

Ces travaux seront plus lourds logistiquement mais votre sécurité en dépend. Notre centre-ville le mérite. Il doit conserver son cachet tout en améliorant la circulation piétonne.

Nous devons proposer ces modifications à nos partenaires financiers, le Département et la Région, dans le cadre du contrat initialement signé.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées de ce dossier majeur pour notre commune, notre sécurité, notre mobilité.

◇ **Arrivée du Haut Débit sur la commune :**

Le Département et la CCVE se sont engagés à installer la fibre d'ici 2021. La Ferté Alais sera une des premières communes à en bénéficier. Dès le second semestre 2019, vous serez connectés en Haut Débit. 3 armoires seront posées dans nos rues : Bd de la Gâtine, rue G.Hautot et rue du plateau.



**Nous espérons que ce bulletin « spécial travaux » a été utile à votre bonne information.**

Bien respectueusement,

Mariannick MORVAN, Maire de La Ferté Alais et l'Équipe municipale